

## Nomination du nouveau gouvernement Barnier : l'ADMR appelle à une réponse urgente au défi du grand âge et de l'autonomie

Paris, le 23 septembre 2024

**L'ADMR félicite chaleureusement Monsieur Paul Christophe et Madame Geneviève Darrieussecq pour leur nomination respective en tant que ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, et ministre de la Santé et de l'Accès aux soins. Nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions, essentielles pour répondre aux défis cruciaux auxquels notre système de santé et de solidarité est confronté.**

Consciente des enjeux majeurs auxquels ils devront faire face, l'ADMR espère que sous leur impulsion, des actions concrètes seront rapidement mises en œuvre pour relever le défi sociétal de l'autonomie, et cela dès l'examen du prochain Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Les dernières projections pour 2040 prévoient que 15 % de la population sera âgée de plus de 75 ans, rendant indispensable une réponse pérenne qui dépasse les financements à court terme. Cette approche doit se concrétiser par une loi Grand Age, promise depuis 2018 mais maintes fois repoussée, accompagnée d'une trajectoire financière adaptée aux besoins et spécificités des territoires, afin de garantir sa mise en œuvre effective.

Dans un contexte où 85% des Français souhaitent vieillir à domicile, les réformes suivantes sont essentielles pour assurer une prise en charge digne, équitable et homogène sur l'ensemble du territoire :

- **Orienter et sécuriser des investissements massifs**, indispensables pour anticiper et surmonter les défis liés à l'autonomie et au vieillissement de la population ;
- **Réformer en profondeur le modèle de financement des Service d'Aide à Domicile (SAD)**, en abandonnant le financement à l'heure, non adapté aux réalités terrain, au profit d'une dotation globale qui replace l'Humain au cœur des préoccupations ;
- **Rendre attractifs les métiers de l'aide à domicile**, à travers la revalorisation des salaires, une meilleure organisation du travail, et un soutien accru aux aidants familiaux ;
- **Réaffirmer la gouvernance des départements, au plus proche des réalités locales, en réformant les modes de financement** pour répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires.

Pour Thierry d'Aboville, Secrétaire Général de l'ADMR, *"investir dans l'autonomie à domicile c'est faire le choix d'un modèle de société plus juste et inclusif. Ce n'est pas seulement une décision politique, c'est un impératif moral auquel nous devons répondre sans plus attendre."*

L'ADMR se tient prête à collaborer étroitement avec les pouvoirs publics pour partager son expertise et ses propositions, afin d'accompagner cette transformation nécessaire.

## L'ADMR en quelques mots

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau national et associatif de service à la personne en France.

Avec 94 000 salariés et 78 000 bénévoles au sein de 2 600 associations locales regroupées en 87 fédérations départementales, l'ADMR accompagne quotidiennement près de 700 000 personnes.

Sa mission est de permettre à chacun de bien vivre chez soi, de la naissance à la fin de vie, grâce à 4 pôles d'expertise :

Services et Soins aux seniors, Accompagnement du Handicap, Enfance et Parentalité, et Entretien de la maison.

Directement confrontée au défi du grand-âge, l'ADMR se mobilise pour une meilleure reconnaissance des métiers du domicile.

Elle contribue au lien social et à la vitalité des territoires. L'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin, et Thierry d'Aboville en est le Secrétaire général.

[www.admr.org](http://www.admr.org)